

Réunion du Comité de l'agriculture au niveau ministériel 3-4 novembre 2022

Résumé de la coprésidence

**Texte diffusé sous la responsabilité des Ministres co-présidents,
l'honorable Marie-Claude Bibeau et l'honorable Damien O'Connor**

Pour la première fois en six ans, les Ministres de l'Agriculture et les représentants des 38 pays Membres, de l'Union européenne, de l'Afrique du Sud, de l'Argentine, du Brésil, de la Bulgarie, de la Croatie, du Kazakhstan (participant à distance) du Pérou, de la Roumanie et de l'Ukraine (participant à distance) se sont réunis à Paris, en compagnie des représentants de l'Union africaine, représentée par le Sénégal, et de l'ASEAN, représentée par le Cambodge, ainsi que des représentants du BIAC, du CSA, de la FAO, de la Banque mondiale et de l'OMC, pour étudier les chances à saisir et les difficultés à vaincre dans le système agro-alimentaire mondial, autour du thème « **Bâtir des systèmes agricoles et alimentaires durables dans un environnement en mutation : défis partagés, solutions transformatrices** ». La ministre canadienne Marie-Claude Bibeau et son homologue néo-zélandais Damien O'Connor, qui coprésidaient la réunion, ont dirigé une journée et demie d'intenses débats sur les politiques et travaux de recherche à mener pour ériger des systèmes agricoles et alimentaires qui soient productifs, soutenables et résilients. En ouverture de la réunion, le Secrétaire général de l'OCDE, M. Mathias Cormann, a exposé, dans les grandes lignes, la manière dont l'OCDE envisageait l'avenir des systèmes agricoles et alimentaires.

La coprésidence a salué la participation des pays candidats à l'adhésion à l'OCDE et d'autres non-Membres invités, attendu qu'il est nécessaire d'encourager la coopération internationale et d'intégrer un spectre plus large d'opinions dans la réflexion sur notre avenir commun. La présence additionnelle de ces pays, de même que la participation d'autres organisations internationales et du BIAC (Business at OECD) ont enrichi les débats et élargi à bon escient l'horizon.

Les Ministres ont surtout échangé sur la façon dont leurs pays vivent la situation et sur les bonnes pratiques à appliquer face aux chocs et aux menaces qui ont récemment frappé les systèmes alimentaires, à savoir la pandémie de COVID-19, le changement climatique et la guerre d'agression illégale, non provoquée et injustifiable que la Russie mène contre l'Ukraine.

Le Ministre ukrainien de la Politique agraire et de l'Alimentation a honoré les Ministres de sa participation à distance et est intervenu pour décrire la situation du système agricole et alimentaire imposée par la crise actuelle. La guerre en Ukraine est une tragédie humaine qui a déjà détruit un trop grand nombre de vies et provoqué le déplacement de trop nombreuses personnes. À cela s'ajoute que le recul des exportations ukrainiennes et russes, la montée des prix de l'énergie et des engrais et la volatilité des cours mondiaux des produits alimentaires sont venus compromettre la sécurité alimentaire mondiale. L'examen des données disponibles récemment réalisé par l'OCDE confirme que les sanctions imposées par différents Membres de l'OCDE n'empêchent pas la Russie d'exporter des produits alimentaires. En revanche, les restrictions à l'exportation appliquées par la Russie ont renforcé l'incertitude sur les marchés mondiaux des produits de base. Cette accumulation des enjeux impose aux pays de nouer de solides liens de collaboration pour affronter les répercussions de la crise à court, moyen et long termes. En conséquence, nous sommes convenus de poursuivre le dialogue étroit engagé pour que les échanges internationaux de produits alimentaires et d'engrais restent ouverts et transparents et qu'ainsi, les marchés agricoles puissent faire face aux pressions et que la guerre n'aggrave pas l'insécurité alimentaire mondiale. Nous avons salué la mise en place des corridors de solidarité entre l'Union européenne et l'Ukraine et l'Initiative sur les céréales en mer Noire,

négociée par la Türkiye et l'ONU, qui contribuent de façon importante à la sécurité alimentaire mondiale, et nous avons appelé de nos vœux leur maintien ininterrompu. Les Ministres ont déclaré que la sécurité alimentaire ne devait pas servir de levier à des fins politiques.

Avant la Réunion ministérielle, la coprésidence avait exposé, à titre de proposition, un certain nombre de priorités dont les Ministres pourraient débattre : mettre en exergue les mesures envisageables dans le secteur agricole pour participer à la lutte mondiale contre le changement climatique, notamment développer la production agricole durable et remédier aux pertes et déchets alimentaires ; soutenir la sécurité alimentaire mondiale, notamment en s'engageant davantage en faveur d'un système commercial transparent, ouvert et fondé sur des règles et en favorisant la résilience des chaînes mondiales d'approvisionnement tout en tenant compte du rôle clé du secteur privé ; étudier différents aspects des difficultés présentes et émergentes sur les marchés du travail ; et agir en faveur d'une agriculture inclusive en augmentant les chances des jeunes, des femmes et des peuples autochtones. Saluant les débats instructifs et fructueux qui ont eu lieu autour de ces questions et de bien d'autres encore, la coprésidence remercie l'ensemble des Ministres et des invités de leur participation.

Les Ministres confirment qu'il est important d'aborder la question des systèmes alimentaires de manière à orienter la transformation indispensable pour relever le triple défi qui se pose, à savoir (i) fournir des aliments salubres et nutritifs en quantités suffisantes pour nourrir une population mondiale qui devrait frôler les 10 milliards d'individus en 2020 ; (ii) répondre aux problèmes d'environnement en réduisant les émissions d'origine agricole ainsi qu'en préservant et restaurant la biodiversité ; et (iii) fournir des moyens de subsistance tout le long de la chaîne d'approvisionnement alimentaire, au profit notamment de plus de 600 millions d'agriculteurs. Durant les débats, les Ministres ont recensé plusieurs grandes priorités d'action à prendre en considération pour relever ce triple défi et atteindre les objectifs convenus et ils ont chargé l'OCDE de soutenir, par l'intermédiaire du Comité de l'agriculture, les efforts qu'ils déploient pour mieux cerner les synergies et arbitrages, tout en reconnaissant l'existence de différentes voies à suivre pour atteindre les objectifs communs.

Les Ministres ont fait part des solutions concrètes à mettre en œuvre pour transformer les systèmes agricoles et alimentaires, ce qui a fait régner un état d'esprit positif et dynamique tout au long de la réunion. Les Ministres et d'autres participants ont déclaré avoir bon espoir que des démarches novatrices et une coopération internationale digne de ce nom permettront de relever avec succès les formidables défis auxquels les systèmes agricoles et alimentaires sont confrontés. Il ne fait pas de doute à leurs yeux que les agriculteurs et les systèmes alimentaires en général font depuis longtemps preuve d'une résilience et réactivité extraordinaires. Les agriculteurs ont toujours géré avec fierté et efficacité les paysages qu'ils habitent et à partir desquels ils produisent de l'alimentation, contribuant ainsi au fil du temps aux biens et services écologiques essentiels. Vu l'exacerbation des pressions auxquelles les agriculteurs sont soumis, la tâche qui incombe aux Ministres et membres de nos gouvernements, consiste à veiller à ce que les systèmes alimentaires fassent l'objet de mesures cohérentes, qui permettent aux agriculteurs et à tous ceux qui travaillent dans la chaîne d'approvisionnement de rester résilients face aux nouveaux risques. Une coopération internationale digne de ce nom et des échanges commerciaux ouverts, fondés sur des règles et les meilleures données scientifiques disponibles sont des préalables indispensables pour relever ces défis et pour permettre à l'agriculture et aux systèmes alimentaires mondiaux de continuer à fournir des produits alimentaires salubres et nutritifs en quantités suffisantes, partout où il en faut, tout en protégeant l'avenir de nos ressources naturelles, de nos communautés rurales et de la population humaine en général.

Au cours de la Réunion ministérielle, les Ministres et les autres participants ont débattu de la manière dont les travaux de l'OCDE pourraient inspirer les décisions liées aux démarches concrètes à suivre pour transformer les systèmes agricoles et alimentaires. Les participants ont reconnu la contribution apportée par l'OCDE en sa qualité de chef de file mondial de l'analyse des politiques fondée sur des données probantes, notamment à l'appui du développement d'une productivité durable en agriculture. Ils ont pris acte de la grande utilité que présentent les travaux bien connus de suivi et d'évaluation des politiques agricoles, les *Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO* et les évaluations approfondies des politiques. Ils ont également encouragé l'OCDE à continuer de fournir des comparaisons internationales et de servir de lieu d'échange d'informations et de connaissances spécialisées.

Les Ministres et les autres participants ont recensé les domaines dans lesquels l'OCDE pourrait redoubler d'efforts pour accompagner un véritable changement. Pour soutenir leurs efforts visant à transformer les systèmes agricoles et alimentaires, les Ministres ont demandé à l'OCDE de mener à bien les tâches suivantes :

- Renforcer le dialogue et la coopération entre les parties prenantes afin de mettre en évidence les moyens possibles d'agir sur le fond en faveur d'une transformation qui rende les systèmes agricoles et alimentaires durables.
- Prendre plusieurs dispositions inédites en vue de mesurer le chemin parcouru par l'agriculture et le secteur agro-alimentaire sur la voie de la viabilité écologique, à savoir : 1) définir les données, indicateurs communs et analyses à produire pour mesurer l'avancement des pays en matière d'atténuation du changement climatique et d'adaptation à ses effets, notamment en ce qui concerne les pertes et déchets alimentaires ; 2) établir dans quelle mesure les politiques agricoles encouragent, de manière efficace et utile, la réalisation de meilleurs résultats du point de vue de l'environnement, notamment en s'intéressant aux subventions bénéfiques et dommageables pour l'environnement ; 3) renforcer l'évaluation des politiques et des investissements liés aux systèmes d'innovation ; et 4) améliorer le suivi et l'anticipation des risques pesant sur les systèmes agricoles et alimentaires de façon à rendre le secteur globalement plus résilient.
- Mesurer et comparer les évolutions nationales de la productivité durable et soutenir les efforts déployés par les pouvoirs publics pour améliorer la sécurité alimentaire et la nutrition à l'échelle planétaire, notamment en analysant plus solidement le fonctionnement des chaînes mondiales et nationales d'approvisionnement alimentaire, y compris les relations existant entre leurs différents acteurs, et pour trouver des moyens de faire en sorte que le commerce contribue favorablement à la progression de la durabilité et de la résilience.
- Améliorer les méthodes de suivi et d'évaluation des politiques liées aux problèmes de main-d'œuvre d'un bout à l'autre de la chaîne d'approvisionnement, en mettant au point des politiques de nature à attirer les jeunes, les femmes et de nouveaux entrants dans le secteur de l'agriculture et de l'alimentation et à consolider le transfert de connaissances et de compétences pour répondre à l'évolution des besoins de tous ceux qui y travaillent.
- Faire avancer l'agriculture inclusive de plusieurs manières, notamment : 1) en réunissant des éléments de nature à mettre en exergue la manière dont les femmes contribuent à l'innovation dans le secteur et à favoriser l'élaboration de politiques et de normes qui n'excluent aucun groupe et répondent à la problématique femmes-hommes ; 2) en analysant les difficultés particulières auxquelles sont confrontés les groupes marginalisés et sous-représentés, y compris les peuples autochtones ; et 3) en étudiant la manière dont la généralisation des technologies numériques, notamment l'amélioration de la connectivité internet en milieu rural, peut transformer le secteur en le rendant plus durable et inclusif.

Il a par ailleurs été admis que le secteur agricole devait faire plus avec moins et qu'un développement significatif de la productivité durable était de mise. Il faudra accroître la productivité agricole mondiale de 28 % en moyenne au cours des dix prochaines années¹ – ce qui représente plus de trois fois la progression enregistrée durant la décennie écoulée – pour atteindre la cible Faim « zéro » (ODD 2) tout en maintenant les émissions agricoles sur les rails de la réalisation des objectifs énoncés dans l'Accord de Paris.

Les Ministres ont débattu de l'action d'envergure à engager pour stimuler les investissements dans l'innovation, les infrastructures et les compétences afin d'instaurer des conditions propices au changement technologique et à une utilisation plus rationnelle des intrants et ressources naturelles.

Ils se sont déclarés préoccupés par le fait qu'alors que les aides publiques à l'agriculture ont atteint des niveaux record, près de la moitié sont potentiellement préjudiciables aux efforts engagés sur le long terme pour lutter contre le changement climatique et d'autres problèmes que connaissent les systèmes alimentaires. En outre, bien qu'ils contribuent de façon importante à stimuler le développement d'une productivité durable, les investissements dans l'innovation, la biosécurité, les infrastructures et d'autres services d'intérêt général ne

¹ OCDE/FAO (2022), *Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO 2022-31*, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/63c6c63f-fr>.

représentent que 13 % des transferts effectués à destination du secteur, contre 16 % il y a vingt ans. Ils sont convenus de la nécessité de redoubler d'efforts pour réformer ou réorienter les politiques agricoles et pour remédier aux mesures de soutien dommageables pour l'environnement.

Les Ministres et les autres participants ont également débattu des politiques à engager au service de l'agriculture et de l'alimentation de demain et notamment des problèmes de main-d'œuvre connexes qui se posent tout au long de la chaîne d'approvisionnement. Il y a tout lieu de penser que, dans l'avenir, l'agriculture emploiera moins de personnes et fera un plus grand usage des machines et de la robotique. Les techniques de culture verticale et l'avènement de nouvelles protéines pourraient provoquer de profonds bouleversements en réduisant les besoins à satisfaire en termes de main-d'œuvre et de superficie pour assurer la production alimentaire. Il est possible qu'avec l'évolution des conditions climatiques, les agriculteurs soient de plus en plus amenés à diversifier leurs sources de revenu. Il conviendrait de promouvoir des mesures ciblées, par exemple sous la forme de politiques d'ajustement encourageant la transition des agriculteurs, arrivant dans le secteur ou le quittant, ou bien de programmes pédagogiques à l'intention des jeunes agriculteurs en herbe, des femmes et des nouveaux entrants dans le secteur. Reconnaisant également les contributions importantes qu'apportent les peuples autochtones, les femmes, les jeunes ainsi que les groupes marginalisés et sous-représentés, ils sont convenus de travailler à leurs côtés pour trouver des solutions aux difficultés particulières qu'ils rencontrent, notamment en investissant pour assurer la transformation vers des systèmes alimentaires justes et inclusifs.

Il a été confirmé que le bon état de fonctionnement des marchés et chaînes de valeur mondiales participait à l'existence de moyens de subsistance de centaines de millions d'agriculteurs et autres travailleurs des chaînes d'approvisionnement alimentaire. De nouveaux marchés sont également susceptibles d'émerger, en lien avec les crédits carbone et les paiements pour services écosystémiques. La généralisation des technologies numériques offrira aux agriculteurs, aux acteurs des chaînes d'approvisionnement et aux responsables de l'élaboration des politiques de nouvelles possibilités de rendre les systèmes alimentaires plus productifs, plus durables et plus résilients.

Les Ministres ont aussi convenu qu'en tant que source majeure d'émissions de GES, le secteur agricole a un rôle non négligeable à tenir dans les engagements et actions pour le climat et ils se sont engagés à réduire les émissions de gaz à effet de serre d'origine agricole, à envisager favorablement la mise en place de cibles de réduction et à faire en sorte que la politique agricole cadre avec les contributions déterminées au niveau national au titre de l'Accord de Paris. Les Ministres ont évoqué la 27^e Conférence des Parties à la CCNUCC (COP27), qui aura lieu dans quelques jours, ainsi que les chances d'honorer les engagements climatiques internationaux à l'aide des stratégies et politiques relatives à l'évolution des émissions à long terme. Ils ont convenu qu'en réduisant les pertes et déchets alimentaires et en mesurant mieux le gaspillage, on parviendrait certainement à améliorer le bilan environnemental et la sécurité alimentaire, en conséquence de quoi cette question devrait figurer au premier rang des priorités des pouvoirs publics. Il importe en outre d'encourager les régimes et choix alimentaires sains ; or, les politiques d'action sur la demande peuvent contribuer à améliorer tant le bilan en matière de santé que la durabilité des systèmes alimentaires.

Les Ministres et les autres participants ont conscience de la très grande vulnérabilité de l'agriculture, attendu qu'elle est tributaire des conditions météorologiques et climatiques, et ils constatent que les effets néfastes des changements climatiques sont déjà visibles et s'amplifient. Il convient de rendre l'agriculture plus résiliente face aux chocs en élaborant des plans d'adaptation concrets, assortis de trains de mesures de nature à faciliter tant l'adaptation au niveau des exploitations que la transformation du secteur sur le long terme, de façon à éviter ou atténuer les dommages occasionnés par les chocs climatiques récurrents et de plus en plus graves. Les politiques de gestion des risques agricoles, conjointement conçues avec les parties prenantes, devraient se focaliser davantage sur les phénomènes catastrophiques peu fréquents dont chaque occurrence fait de très nombreux sinistrés parmi les agriculteurs. Il est fondamental de rendre le secteur plus à même d'absorber les risques (conditions météorologiques, marchés, maladies, etc.) selon un large éventail de scénarios, de s'y adapter et, en définitive, de saisir les occasions qui se présentent et de se transformer.

Les Ministres ont reconnu l'importance de renforcer l'action collective à tous les niveaux. Ils ont pris acte de l'occasion à saisir de renforcer la coopération internationale, y compris avec les pays en développement, par exemple à travers la mise en commun des connaissances, des travaux de recherche, des meilleures pratiques et des données d'expérience. Ils se sont également engagés à travailler avec les agriculteurs et les entreprises agro-industrielles en général à la mise au point de pratiques agricole qui permettront de préserver et de restaurer la biodiversité, de remédier aux effets néfastes que la conversion des terres à des fins agricoles a sur la biodiversité, d'utiliser l'eau de manière plus efficace et de limiter la dégradation de la qualité de cette ressource, d'améliorer les services écosystémiques, la santé des sols et la qualité de l'air, notamment grâce à une meilleure gestion des nutriments, à la lutte intégrée contre les ravageurs, à l'agroforesterie, aux démarches propices à l'économie circulaire, aux initiatives agroécologiques et autres approches spécifiques à des contextes novateurs. Ils espèrent que la 15e Conférence des Parties à la Convention sur la diversité biologique (CDB) (COP15), qui se tiendra à Montréal, sera couronnée de succès et débouchera sur des résultats ambitieux.

Les Ministres ont également convenu qu'il fallait des mesures concrètes pour favoriser le développement de la coopération internationale dans différents domaines fondamentaux. Premièrement, pour que le secteur intervienne dans la lutte contre le changement climatique, il est indispensable d'accroître la collaboration internationale afin de réaliser des avancées dans la recherche et de les traduire plus rapidement par des applications, de même qu'il faut investir davantage dans la recherche, l'innovation et les services de vulgarisation des solutions de réduction des émissions de GES d'origine agricole. Deuxièmement, ils sont convenus d'investir dans la transparence des marchés alimentaires en renforçant l'appui apporté au Système d'information sur les marchés agricoles (AMIS). Ils ont par ailleurs salué les efforts déployés par quatre organisations internationales pour mettre en avant les solutions fondées sur l'approche « Une seule santé » dans la lutte contre la résistance aux antimicrobiens (RAM), contre l'émergence des zoonoses susceptibles d'évoluer en pandémie et contre d'autres menaces pesant sur la sécurité sanitaire mondiale.

Pour clore la réunion, les Ministres ont adopté une déclaration dans laquelle transparaissent leurs engagements et par laquelle ils ont demandé à l'OCDE de faire avancer les travaux sur toutes les questions susmentionnées, y compris sur les priorités définies par la coprésidence. Ils ont proposé que le Comité de l'agriculture tienne sa prochaine réunion au niveau ministériel durant le premier trimestre 2029, soit un an avant l'échéance de la réalisation des ODD définis pour 2030.